



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION MARTINIQUE

BILAN DÉLINQUANCE 1^{er} SEMESTRE 2011
TENDANCE À LA DIMINUTION DE LA DÉLINQUANCE
PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES

Données cumulées	1 ^{er} semestre		
	2010	2011	Évolution
Indicateurs permanents			
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	2 769	2 720	- 1,8%
Atteintes aux biens	6 021	5 371	- 10,8%
Escroqueries et infractions économiques et financières	746	791	+ 6%
Indicateurs ciblés			
Violences physiques crapuleuses	503	466	-7,4%
Vols par effraction (résidence et locaux industriels ou commerciaux)	1259	1183	-6%
Vols à main armée	124	97	-21,8%
Activité des services			
Infraction révélées par l'action des services	1 534	1 886	+ 23%
Taux élucidation pour le 1 ^{er} semestre		Martinique	National
Atteintes volontaires à l'intégrité physique		61%	54,3%
Atteintes aux biens		18,5%	13,2%
Escroqueries et infractions économiques et financières		50%	51%

Analyse :

Si le niveau de violence reste en Martinique, nettement supérieur à la moyenne nationale (6,8 faits pour 1000 habitants contre 3,8 faits pour 1000 au niveau national), le 1^{er} semestre 2011 marque, pour la première fois depuis plus de 4 ans, une tendance à la baisse des atteintes volontaires à l'intégrité physique.

L'activité des services (IRAS), après la forte réduction de 2009, continue une progression enclenchée en 2010. En outre, les taux d'élucidation concernant les atteintes aux biens et les atteintes aux personnes restent nettement supérieurs aux taux nationaux.

Cette inflexion favorable de l'évolution de la délinquance est le résultat du renforcement de la coopération police-gendarmerie, notamment en matière de cambriolages, du développement des méthodes de la police techniques scientifiques et de la mobilisation visibles des forces de sécurité sur le terrain, avec la création des brigades de sécurisation à Fort-de-France et au Lamentin et les opérations anti-délinquance en zone gendarmerie.

Quelques définitions :

Atteintes volontaires à l'intégrité physique : homicides, coups et blessures, menaces, atteintes aux mœurs, actes contre la famille et l'enfant, etc)

Violences physiques non crapuleuses : violences physiques hors vol, c'est à dire violences intra-familiales, violences contre les personnes exerçant leur profession dont les dépositaires de l'autorité, ainsi que toutes les violences ayant leur origine dans un conflit de la vie quotidienne (altercations entre automobilistes, bagarres ou autre)

Violences physiques crapuleuses : violences dont l'objet est le vol.

Atteintes aux biens : vols et recels

Escroqueries et infractions économiques et financières : escroquerie, faux, contrefaçons, banqueroute, abus de confiance, emploi d'étrangers sans titre...)

Infractions révélées par l'activité des services : faits constatés dans le cadre de l'activité d'initiative des forces de l'ordre (flagrants délits dans le cadre d'infractions à la législation des stupéfiants par exemple)